

FICHE 067	ARTISTE PIERRE-ÉTIENNE GENIER	BÂTIMENT Ecole technique de la Vallée de Joux (ETVJ)	TYPE DE PROCÉDURE concours d'appel de projets sur invitation	JURY (SUITE) Tardin & Pittet architectes Edith Bianchi chargée de cours, chaire d'expression visuelle, DA-EPFL Gaspard Delachaux artiste sculpteur Claudio Chiarini designer industriel MEMBRE SUPPLÉANT Lucien Bachelard doyen de l'ETVJ
TITRE DE L'ŒUVRE — sculpture, arbre	LIEU rue Georges-Henri Piguet 41 1347 Le Sentier	N° BÂTIMENT 140.2846	JURY PRÉSIDENT DU JURY Evelyne de Reynier cheffe de projet, architecte, Service des bâtiments MEMBRES DU JURY Elinora Krebs architecte, Service de la formation professionnelle Charles-André Reymondin représentant utilisateur	
RÉALISATION 2000	REMARQUE cf. plaquette architecture #67			



DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

« Vu du pont, on aurait pu croire que c'était la pierre qui flottait. »

Pierre-Etienne Genier, artiste

MATÉRIAUX

Pierre, arbre.

PIERRE-ÉTIENNE GENIER

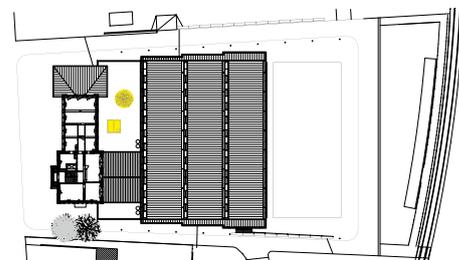
Le sculpteur Pierre-Etienne Genier guette avec patience ce que le hasard lui offre pour n'y ajouter que de simples égratignures.

« Je n'ai jamais de projet. Lorsque j'entame un travail, je ne fais jamais de plans, ce n'est très important pour moi. [...] Ce qui m'intéresse c'est le côté énigmatique, le secret, je me fatigue à faire des gravures sur pierres pour que personne ne les voit. J'ai un penchant pour ce qui est ambigu, le fait de proposer une multitude d'interprétations et de laisser le choix à l'autre me fascine ».

[...] « Le hasard, mais au sens noble du terme. Je regarde, je perçois les choses, ensuite il y a le choix, je peux saisir des choses et renoncer à d'autres. [...] Quand j'étais jeune, je travaillais la pierre avec des machines, en coupant et en polissant d'une façon interminable. Je pensais faire des sculptures à la manière de Michel-Ange. Maintenant, ce qui m'intéresse c'est d'effleurer à peine la pierre. En fait, l'idéal pour moi serait de ne pas brusquer la pierre, en d'autres termes, de ne rien faire. Après ma visite du temple de Philae, j'ai trouvé tout ce qui m'entoure magnifique : la simple pierre devenue temple. J'ai eu l'impression qu'on ne peut pas faire mieux que cela ».

d'après Al-Ahram Hebdo





PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Dans le cadre des travaux de transformation et d'agrandissement de l'École technique de la Vallée de Joux (ETVJ), le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en application de la loi sur les activités culturelles du 19 septembre 1978 et de son Règlement du 28 décembre 1979 concernant l'animation artistique des bâtiments de l'Etat, a organisé un concours d'appel de projets sur invitation pour l'animation artistique du site.

Le périmètre d'intervention retenu par le maître de l'ouvrage pour l'animation artistique se situe entre le bâtiment existant et le nouveau bâtiment, essentiellement la cour est; mais il est possible d'intervenir également dans la cour ouest et éventuellement dans la cafétéria. L'artiste est libre de choisir un ou plusieurs de ces espaces.

Un thème possible, mais pas imposé par le jury, pourrait être « La Mesure et le Temps ».

Le jury rend les concurrents attentifs aux contraintes climatiques spécifiques régnant à la Vallée de Joux, en particulier aux grandes quantités de neige pouvant s'accumuler (par chute de neige ou par neige soufflée) et aux froids rigoureux et persistants.

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les artistes suivants à participer au concours:

Susi et Ueli Berger ERSIGEN
Frank Böttger LA SARRAZ
Romain Crelier CHEVENEZ
Anne-Hélène Darbellay, Yves Zbinden PULLY
Alois Dubach VALANGIN
Pierre-Etienne Genier LAUSANNE
Alain Graf LAUSANNE
René Kong SCHÖNENBUCH
Didier Rittener LAUSANNE
Alexandre Studer LAUSANNE

EXAMEN DES PROJETS

Le jury s'est réuni pour juger les propositions reçues le jeudi 21 et le lundi 25 janvier 1999.

Le jury prend en premier connaissance individuellement de l'ensemble des projets. Il a à sa disposition les planches, les maquettes et les textes fournis par les artistes. De plus, après un premier tour d'horizon, le jury refait une visite du chantier afin de bien se remettre en mémoire les espaces proposés pour l'animation artistique.

Le jury relève la qualité et la diversité des propositions présentées.

Il procède à un premier tour de discussion; cette analyse porte sur l'idée, l'occupation des espaces proposés et la compatibilité des propositions par rapport au lieu et son architecture. Suite à ce premier examen approfondi, 2 propositions sont écartées. Après le 2^e tour, 4 autres projets sont écartés.

Les principaux critères retenus lors du choix des projets primés sont la pertinence de la proposition par rapport:

- à l'espace;
- à sa lecture;
- à ses qualités plastiques;
- au devis;
- à l'école et ses utilisateurs.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de: CHF 104 700.- TTC.

CHOIX DE L'ŒUVRE

Au terme de ses délibérations, le jury décide d'attribuer 3 prix:

- 1^{er} prix, au projet de Pierre-Etienne Genier
- 2^e prix, au projet de Susi et Ueli Berger
- 3^e prix, au projet d'Alexandre Studer

et de faire l'achat du projet de Anne-Hélène Darbellay et Yves Zbinden, CHF 1000.-

CRITIQUE DU PROJET RETENU

Le jury apprécie cette œuvre qui lie le minéral et le végétal; elle vivra et se modifiera intensément à travers les saisons et au cours du temps. L'œuvre est en adéquation avec l'espace de la cour; elle est en harmonie avec l'ancien et le nouveau bâtiment.

C'est une intervention intemporelle qui ajoute de la poésie au lieu. La présentation dégage une touche passéiste, mais la réalisation sera certainement très contemporaine; d'autre part, le jury pense que l'œuvre vieillira bien, également sur le plan conceptuel. Le devis paraît réaliste. L'arbre faisant partie de la composition, il faudra veiller à ce qu'une éventuelle modification, ultérieure des plantations ne dénature pas l'œuvre.

ARCHITECTES MANDATAIRES

Tardin & Pittet architectes LAUSANNE
avec Jean-Charles Rochat Atelier d'architecture